

DU

Angioplastie périphérique artérielle et veineuse

Responsables

Pr Romaric LOFFROY, Professeur des Universités - Praticien hospitalier, UFR des Sciences de Santé Radiologie, CHU Dijon

Pr Marco MIDULLA, Professeur des Universités - Praticien hospitalier, UFR des Sciences de Santé Radiologie, CHU Dijon

Dr Nicolas FALVO, Praticien hospitalier, Angiologie CHU Dijon

Présentation

Le Diplôme Universitaire « Angioplastie périphérique » s'adresse aux spécialistes vasculaires qui souhaitent se former aux techniques d'angioplastie périphérique. Cette formation, inédite en France,

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

inclut toutes les solutions innovantes, dans leurs aspects techniques et organisationnels, ainsi que l'apprentissage sur simulateur endovasculaire. Elle constitue un prérequis indispensable à l'utilisation de toutes ces nouvelles technologies mini-invasives endovasculaires et interventionnelles.

Objectifs de la formation

- Appliquer les connaissances techniques, cliniques et thérapeutiques dans le domaine de l'angioplastie périphérique artérielle et veineuse, nécessaires à la prise en charge d'un patient en radiologie/médecine vasculaire.
- Définir les recommandations nationales et internationales en angioplastie périphérique.
- Analyser les résultats attendus et les risques potentiels des techniques d'angioplastie périphérique.
- Appliquer les bases réglementaires, organisationnelles et médico-légales nécessaires à la réalisation d'actes d'angioplastie périphérique.
- Concevoir une activité d'angioplastie périphérique en tant que référent, que ce soit au sein d'un établissements de soins public ou privé.
- Exercer en interprofessionnalité au sein de plateaux techniques en établissements de soins public ou privé.
- Participer à un travail de recherche clinique en angioplastie périphérique.

Organisation pédagogique

92 heures d'enseignement sur 1 année universitaire.

Pratique pédagogique

- Enseignement théorique : 42 heures
- Cas cliniques : 14 heures

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

- Enseignement pratique et sur simulateur : 14 heures
- Stage en centre d'angioplastie : 20 heures

Les enseignements ont lieu à Dijon : UFR Sciences de Santé, Université de Bourgogne. Département de Radiologie Diagnostique et Thérapeutique (CHU). Institut Universitaire de Simulation pour l'Etude et l'Enseignement de la Médecine (USEEM).

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation.

Contenu

Modules en présentiel

- Aspects organisationnels, réglementaires, médico-légaux, et principes de l'angioplastie
- Indications, recommandations, techniques, complications, résultats de l'angioplastie artérielle
- Indications, recommandations, techniques, complications, résultats de l'angioplastie veineuse
- Cas cliniques, discussions et tables rondes sur l'angioplastie périphérique
- Navigation endovasculaire virtuelle, angioplastie sur simulateur, live case

Public

- Médecins spécialistes en radiologie, angiologie, médecine vasculaire, cardiologie
- Internes en médecine

Validation de la formation

Contrôle continu sur la pratique lors des séances de simulation

Examen écrit terminal

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire.

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Intervenants

Pr R. LOFFROY, PU-PH, Radiologue interventionnel, CHU Dijon

Pr M. MIDULLA, PU-PH, Radiologue, CHU Dijon

Pr Y. BEJOT, PU-PH, Neurologue, CHU Dijon

Pr F. RICOLFI, PU-PH, Radiologue, CHU Dijon

Pr M. SAMSON, PU-PH, Médecine interne, CHU Dijon

Dr E. DE MAISTRE, PH, Biologie médicale, CHU Dijon

Dr N. FALVO, PH, Médecin vasculaire, CHU Dijon

Dr S. MIREK, Anesthésiste réanimateur, CHU Dijon

Dr C. PERREAUX, Angiologue, CHU Dijon

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.